

Chauffer renouvelable : des conseils pour les maisons individuelles et les petits immeubles

Les beaux jours sont à peine là qu'il faut déjà penser à l'hiver ... Mais l'été est la saison idéale pour changer de chauffage et anticiper les journées hivernales. Remplacer un chauffage est un projet conséquent qui demande beaucoup de temps pour la planification et les travaux. L'été est la période la plus adaptée même si on ne veut pas entendre le mot « chauffage » à cette saison !

Dans le cadre du programme « chauffez renouvelable », lancé par SuisseEnergie, des prestataires de conseil qualifiés et accrédités proposent une analyse de l'état de votre chauffage et des solutions de remplacement possibles. Si votre chauffage a plus de 10 ans, le conseil est gratuit en Suisse depuis le 1er avril 2022.

Ces prestataires se déplacent à votre domicile et vous font des propositions concrètes quant à l'utilisation des énergies renouvelables pour une future installation. Les pompes à chaleur, le chauffage au bois, les capteurs solaires et le raccordement à un réseau de chaleur à distance font partie des thèmes présentés.

Vous trouvez la liste des prestataires agréés dans votre région en indiquant votre numéro postal sur le site <https://www.chauffezrenouvelable.ch/maison-unifamiliale/conseil-incitatif/>.

Par où commencer pour changer mon chauffage :

1. Planifiez : si votre chauffage à énergie fossile a dix ans ou plus, il faudrait penser à le remplacer. Le programme « chauffez renouvelable » vous aide dans cette démarche.
2. Demandez un prestataire de conseil incitatif : il vous donne des conseils sur le système de chauffage renouvelable le plus adapté à votre habitat.
3. Faites le bon calcul : lors du choix de chauffage, il faut tenir compte des coûts d'investissement et des coûts d'exploitation sur la durée de vie de l'installation (environ 20 ans). Un chauffage renouvelable est parfois plus cher à l'achat mais présente des coûts d'exploitation plus faibles.
4. Demandez des offres et comparez : Demander des offres à plusieurs installateurs permet de comparer les solutions techniques et les prix.
5. Informez les autorités : le remplacement du chauffage requiert souvent l'obtention d'une autorisation de construire ou d'une concession.
6. Tenez compte des subventions : n'oubliez pas de demander les subventions avant le début des travaux !
7. Remplacez votre chauffage : les travaux peuvent commencer après avoir réglé les détails avec l'artisan. Une fois terminés, vous avez droit au versement des subventions.

Même s'il fait chaud et que le soleil brille, on anticipe les saisons plus fraîches afin d'être également confortablement au chaud !